



BRUXELLES MOBILITÉ

SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

BAREME DES REDEVANCES

Conformément à l'arrêté royal du 23 mars 1998 (art. 63), à l'Arrêté royal du 4 mai 2007 (art. 74 ter) et à l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 29 mars 2018 (titre V).

En vigueur à partir du 01 janvier 2020, à percevoir par les entreprises agréées pour les centres d'examens.

EXAMEN THÉORIQUE PERMIS DE CONDUIRE cat. AM, A et G	15,00 €
EXAMEN THÉORIQUE PERMIS DE CONDUIRE cat. B	16,00 €
Complément de redevance pour un examen théorique avec interprète cat. AM, A, B et G	50,00 €
EXAMEN THÉORIQUE PERMIS DE CONDUIRE cat. C et D	18,00 €
Complément de redevance pour un examen théorique en séance spéciale	92,00 €
EXAMEN THÉORIQUE APTITUDE PROFESSIONNELLE* cat. C1, C, C1E, CE, D1, D, D1E, DE	
o Questions à choix multiples	62,00 €
o Études de cas	52,00 €
o Épreuve orale	109,00 €
Complément de redevance pour un examen théorique en séance spéciale	92,00 €
EXAMEN PRATIQUE PERMIS DE CONDUIRE	
Catégorie AM	10,00 €
· Examen pratique complet	7,50 €
· Supplément de redevance	
Catégories A1, A2 et A	14,00 €
· Uniquement épreuve pratique sur terrain privé	36,00 €
· Examen pratique complet	31,00 €
· Uniquement épreuve pratique sur voie publique	19,00 €
· Véhicule suiveur	25,00 €
· Supplément de redevance	
Catégorie B	37,00 €
· Examen pratique	37,00 €
· Supplément de redevance	
Catégories BE et B+code 96	36,00 €
· Examen pratique complet	31,00 €
· Uniquement épreuve pratique sur voie publique	25,00 €
· Supplément de redevance	
Catégories C1, C, C1+E, C+E, D1, D, D1+E et D+E	55,00 €
· Examen pratique complet	46,00 €
· Uniquement épreuve pratique sur voie publique	
Catégorie G	
<i>Examen pratique subi dans le centre d'examen</i>	45,00 €
· Examen pratique complet	37,50 €
· Uniquement épreuve pratique sur voie publique	25,00 €
· Supplément de redevance	
<i>Examen pratique subi dans une école de conduite</i>	65,00 €
· Examen pratique complet	57,50 €
· Uniquement épreuve pratique sur voie publique	25,00 €
· Supplément de redevance	
EXAMEN PRATIQUE APTITUDE PROFESSIONNELLE* cat. C1, C, D1, D	44,00 €
· Épreuve manœuvres	65,00 €
· Épreuve qualification initiale	87,00 €
· Épreuve manœuvres + épreuve qualification initiale	152,00 €
· Épreuve sur voie publique	
EXAMEN PRATIQUE APTITUDE PROFESSIONNELLE* cat. C1E, CE, D1E, DE	
· Épreuve manœuvres	57,00 €
· Épreuve qualification initiale	65,00 €
· Épreuve manœuvres + épreuve qualification initiale	101,00 €
· Épreuve sur voie publique	152,00 €
Délivrance par les centres d'examens d'un duplicata de document cat. B	8,00 €
Délivrance par les centres d'examens d'un duplicata de document (autre cat.)	7,50 €

* Les tarifs de l'examen théorique et pratique aptitude professionnelle sont d'application pour un examen combiné, pour un examen complémentaire et pour un examen Certificat d'Aptitude Professionnelle uniquement.